



# Pegc

# Nancy/Metz



BULLETIN TRIMESTRIEL n° 49 - novembre 2014

## PERMANENCE ACADEMIQUE DES PEGC

**Jeudi**

**SNUIPP Nancy/Metz**

**3 rue Gambetta**

**57 000 Metz**

**Téléphone : 03 87 63 68 28**

**06 80 63 36 30**

**E-mail : e.rouet@orange.fr**



## PEGC restons solidaires !

Nous ne sommes plus que 99 PEGC dans notre académie (24 en Meurthe et Moselle, 10 en Meuse, 45 en Moselle et 20 dans les Vosges). Plus que jamais, nous devons rester solidaires pour porter les revendications spécifiques des PEGC (nous étions 218 lors des dernières élections de 2011 et 384 en 2008 !).

Les prochaines élections professionnelles ont donc une importance toute particulière. Pour ces raisons, dès la rentrée, le SNUipp-FSU a tenu à vous informer des modalités de vote (voir courrier de rentrée et courrier spécifique). Comme en 2011, le vote sera uniquement électronique. Dès le 27 novembre, vous pourrez donc voter chez vous ou dans votre établissement, depuis n'importe quel ordinateur (*voir dernière page*).

**Toujours à vos côtés, les élus SNUipp-FSU** poursuivent leur investissement militant au service de tous les PEGC en toute équité et transparence et défendent une conception exigeante du service public d'éducation. Ils ont toujours le souci d'exiger des règles équitables pour tous, tant au niveau des progressions de carrière que de la gestion des personnels. Ils veillent particulièrement aux conditions de travail, protègent et apportent leur soutien aux collègues en situation de fragilité.

Ils ont toujours le souci de permettre la réussite de tous les élèves et d'améliorer les conditions de travail et de rémunération de tous.

Parce que les valeurs de solidarité et de justice ne sont pas pour nous que des mots, faites le choix de l'unité et de l'efficacité en votant pour :

**la liste SNUipp, SNES, SNEP/FSU à la CAPA**  
**les listes FSU aux CTA et CTM.**

*Les candidat(e)s SNUipp, SNES, SNEP à la CAPA  
des PEGC de Nancy-Metz*

Du 27 novembre au 4 décembre  
ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Cliquez votez  
c'est facile !

## PEGC, je vote 3 fois :

À LA CAPA  
DES PEGC je clique



AU CTA je clique



AU CTM je clique



cliquez votez

EN CAPA, JE VOTE  
SNUipp  
SNES  
SNEP /FSU

27 novembre  
4 décembre

ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ

EN CTA  
EN CTM  
JE VOTE  
FSU

# CAPA des PEGC

Du 27 novembre au 4 décembre 2014

<https://vote2014.education.gouv.fr>



Philippe GOMES  
Clg Anatole France  
MONT SAINT MARTIN 54



René MAURIN  
Clg Paul Verlaine  
FAULQUEMONT 57



Hervé PAGGETTI  
Clg Taison  
METZ 57



Yves HUMBERT  
Clg Jacques Marquette  
PONT A MOUSSON 54



Denis FETIQUE  
Clg Paul Valéry  
METZ 57



Elisabeth ROUET  
Clg Elsa Triolet  
THAON les VOSGES 88

Votez et faites voter pour la liste présentée  
par le SNUipp, le SNES, le SNEP / FSU



# Le SNUipp-FSU de Nancy-Metz toujours à vos côtés en toute équité et transparence

## Informe chaque PEGC sur :

- les promotions de grade et d'échelon
- les mutations inter et intra académiques
- le recours éventuel sur la notation administrative
- les postes adaptés
- la retraite
- les réformes en cours
- les spécificités du collégé
- le métier

Le SNUipp-FSU répond à toutes vos questions personnelles par courrier, par mail ou par téléphone.

Il vous adresse systématiquement les comptes rendus de CAPA et des courriers spécifiques sur des questions particulières aux PEGC.

Il vous adresse régulièrement ses publications :

- 4 bulletins nationaux par an : <http://www.snuipp.fr/Publications-Les-Pegc-le-College>
- 3 bulletins académiques par an consultables dans l'espace académique dédié.
- la lettre électronique d'informations : « *SNUippINFO* »

Un espace académique dédié aux PEGC vous permet d'être informés régulièrement :

<http://88.snuipp.fr/spip.php?rubrique276>

Les corps PEGC sont des corps académiques. Vous êtes donc appelés à élire vos représentants dans la Commission Administrative Paritaire Académique. Dans cette instance sont examinés : les promotions, les mutations, les postes adaptés ...

La CAPA peut éventuellement se transformer en conseil de discipline.

Enfin, elle élit les représentants du personnel dans les commissions de réforme qui traitent des situations des collègues les plus en difficulté.



## Revendique, propose :

- **Promotions** : la levée des avis défavorables et le passage de tous les PEGC à la classe exceptionnelle.

- **Carrière** : La réduction du nombre d'échelons de la classe exceptionnelle et la réduction des durées de passage des échelons pour permettre l'accès de tous au 783.

- **Mutations** : le respect du droit à muter à l'inter comme à l'intra. Les mutations des PEGC ne doivent pas être restreintes par la conjugaison de la suppression massive de postes et la diminution des effectifs.

- **Postes adaptés** : le nombre de supports est insuffisant et doit être augmenté de manière conséquente au regard de la suppression des aménagements de fin de carrière de type CPA et de CFA qu'il convient de réactiver.

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES  
**PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT  
GÉNÉRAL DE COLLÈGE**

ACADÉMIE DE NANCY-METZ  
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014  
Liste présentée par

SNUipp – Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et PEGC,  
SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,  
SNEF – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire

3 titulaires, 3 suppléants

1. Mme ROUET Elisabeth - Collège Elsa Triolet	- THAON-LES-VOSGES (88)
2. M. MAURIN René - Collège Paul Verlaine	- FAULQUEMONT (57)
3. M. GOMES Philippe - Collège Anatole France	- MONT-SAINT-MARTIN (54)
4. M. PAGGETTI Hervé - Collège Taison	- METZ (57)
5. M. FETIQUE Denis - Collège Paul Valéry	- METZ (57)
6. M. HUMBERT Yves - Collège Jacques Marquette	- PONT-A-MOUSSON (54)

Scrutin 2014, seulement 99 inscrits  
PEGC NE DISPERSIONS PAS NOS SUFFRAGES !



Dès le 27 novembre, vous pouvez voter chez vous ou dans votre établissement, depuis n'importe quel ordinateur (Pour respecter la confidentialité du vote, des espaces électoraux dédiés seront également ouverts le jeudi 4 décembre de 9 h à 17 h).

## POUR POUVOIR VOTER :

### Espace électeur :

- ⇒ Pour voter, vous devez accéder à votre espace électeur : <https://vote2014.education.gouv.fr>
- ⇒ Créer votre mot de passe
- ⇒ Consulter votre profil, les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer, la liste des candidats et la profession de foi de chaque organisation syndicale présente pour chaque scrutin.

Pour vous aider :

<http://www.fsu.fr/A-partir-du-22-septembre-creer-son.html>

### Notice de vote :

- ⇒ Remise par votre chef d'établissement
- ⇒ Elle contient des informations sur les élections
- ⇒ Votre identifiant électeur

### Identifiant électeur :

- ⇒ Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez égaré votre identifiant électeur, dans l'espace électeur cliquer sur :
- ⇒ Obtenir mon identifiant  
(jusqu'au 4 décembre 17h)
- ⇒ Demander un nouvel identifiant électeur  
(jusqu'au 26 novembre 9h)

Pour vous aider :

<http://www.fsu.fr/A-partir-du-4-novembre-recuperer.html>

## LE VOTE :

### 27 novembre au 4 décembre

- ⇒ Se connecter sur le site ministériel : [www.education.gouv.fr/electionspro2014](http://www.education.gouv.fr/electionspro2014)
- ⇒ Cliquer sur je vote
- ⇒ Saisir son identifiant électeur et son mot de passe électeur que l'on a soit même créé.
- ⇒ Participer aux scrutins qui nous sont ouverts.

### Les PEGC participent à trois votes :

- ◆ CAPA : Commission Administrative Paritaire Académique
- ◆ CTA : Comité Technique Académique
- ◆ CTM : Comité Technique Ministériel



Dès à présent pour toute question ou difficulté dans les opérations de vote, n'hésitez pas à prendre contact avec le SNUipp Nancy/Metz :

- \* Elisabeth ROUET    tel : 06 80 63 36 30    mail : e.rouet@orange.fr
- \* René MAURIN        tel : 06 70 64 26 02    mail : rene.maurin@snuipp.fr